

Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon, en sa séance du Lundi 11 juillet 2019 a approuvé les délibérations suivantes :

- Projet de construction de l'université-cible : point d'étape au 11 juillet 2019
- Budget rectificatif 2019
- Débat d'orientation budgétaire 2020
- Bilan 2018, plan d'actions achats
- Sorties d'inventaire
- Modalités d'exonération des droits d'inscription pour les étudiants étrangers
- Modalités d'exonération des droits d'inscription aux diplômes nationaux
- Modalités d'exonération des droits d'inscription au diplôme de l'ENS de Lyon
- Aide à la mobilité internationale (cadre général)
- Aide à la mobilité internationale sortante des étudiants normaliens en année projet long de recherche
- Reconnaissance de l'engagement étudiant
- Contribution de vie étudiante et de campus
- Césure au sein du diplôme de l'ENS de Lyon
- Support financier du doctorat de l'ENS de Lyon
- Direction de l'Ifé
- Principes de la politique indemnitaire des enseignants et enseignants-chercheurs 2019-2020
- Engagement décennal
- Règlement intérieur
- Subvention du projet de recherche CERFIG
- Avenant au contrat de partenariat

Modalités de recours contre les délibérations : En application des articles R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, les délibérations pourront faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon.

Date de transmission au contrôle de légalité : 11 juillet 2019

Date de publication sur internet : 12 juillet 2019.

- Composition des instances

Le conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon, en sa séance du Lundi 11 juillet 2019 a pris connaissance des points suivants :

- Cotisations
- Conventions 2018
- Vente de livres Ens Editions
- Vente de livres Bibliothèque Diderot de Lyon
- Tarifs hébergement des résidences étudiantes
- Démissions d'élèves

Fait à Lyon, le Lundi 11 juillet 2019,

Le Président de l'ENS de Lyon
Jean-François PINTON

